



Le nouveau plan d'urbanisme : une vision de Montréal que l'OMISS salue

**Mémoire présenté à la consultation publique
sur le nouveau Plan d'urbanisme de Montréal**

**par
Marie-France Raynault, directrice
en collaboration avec Pierre J. Hamel, chercheur**

14 juin 2004

Le nouveau plan d'urbanisme : une vision de Montréal que l'OMISS salue

Présentation de l'OMISS

Initiative de la Direction de santé publique de Montréal, l'Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS) est un organisme qui veut contribuer à la réduction des inégalités sociales de la santé sur le territoire de l'Île de Montréal. En effet, il est maintenant assez connu qu'il existe entre les quartiers de Montréal de grandes différences dans l'espérance de vie de sa population, les quartiers riches ayant une espérance de vie parmi les meilleures au monde tandis que les quartiers pauvres se comparent avec des pays comme le Brésil, le Pérou ou le Paraguay.

L'OMISS veut agir sur ces inégalités d'abord en produisant et en rendant disponibles des données et statistiques sur les problèmes de pauvreté et de santé à Montréal. Il favorise aussi la recherche dans le domaine, recherche qui se veut utile aux décideurs montréalais. Enfin, l'OMISS se voue à la vulgarisation des données de recherche et surtout à la discussion des retombées possibles en termes de politiques publiques.

Résumé du mémoire

L'Observatoire Montréalais des inégalités sociales et de la santé donne son appui à la vision et à toutes les orientations soumises dans le Plan d'urbanisme de la ville. Par ailleurs, les membres de l'OMISS aimeraient que la Ville mette en priorité les actions concernant les transports actifs sur toute l'île de Montréal, de même que la création d'espaces verts dans les quartiers qui en sont moins bien pourvus. Une attention particulière doit aussi être portée à ceux de nos concitoyens qui, pour diverses raisons, sont moins mobiles et plus captifs de la ville et dont la qualité de vie est plus intimement liée à celle de leur voisinage immédiat.

Appréciation générale du plan

Le 13 mai dernier, les professionnels du service d'urbanisme de la Ville de Montréal venaient rencontrer les intervenants de la Direction de santé publique de Montréal pour leur présenter le nouveau plan d'urbanisme de la ville.

L'OMISS, dont plusieurs membres étaient présents, a eu l'occasion d'interroger quelques-uns des principaux architectes de ce plan. Cela nous a permis, par la suite, de discuter de ses implications en regard de la santé de la population montréalaise, plus particulièrement de ses composantes les plus pauvres.

Nous tenons à souligner d'entrée de jeu l'excellence du travail qui nous a été présenté. Nous adhérons complètement à cette vision d'une ville inclusive, belle, fonctionnelle et saine. Il nous est aussi facile d'appuyer chacune des sept orientations du plan ainsi que la Charte des milieux de vie montréalais. Nous soulignerons, cependant, quelques aspects à prendre en compte lors de l'implantation du plan d'urbanisme.

Pour ce faire, nous présenterons d'abord nos préoccupations en fonction des orientations d'aménagement proposées par la Ville. Par la suite, nous indiquerons les éléments à mettre en priorité.

À propos des orientations d'aménagement

2.1 Des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets : Rappelons à cet égard que Montréal compte encore, malheureusement, plusieurs quartiers qui ne sont desservis, au plan alimentaire, que par des dépanneurs. Il serait important de faire en sorte que de petits marchés de fruits et légumes, ne serait-ce qu'une ou deux demi-journées par semaine, soient accessibles à proximité, comme c'est le cas dans beaucoup de villes européennes.

2.3 Un Centre prestigieux, convivial et habité : Nous partageons les souhaits des promoteurs du plan d'en faire un lieu convivial et habité. Hormis les activités licites prévues au plan, le centre est habituellement le lieu naturel de la vente et de la consommation de drogues illégales de même que du travail du sexe. Il faudrait éviter que des citoyens moins favorisés et moins revendicateurs subissent les contrecoups d'un possible déplacement de ces activités qui viserait à les éloigner des endroits plus huppés. Un plan d'action sur la prostitution a récemment été déposé par la Ville de Montréal. Dans cet esprit, l'amélioration des conditions de vie des personnes impliquées de même que l'ajout de services adéquats sont essentiels pour garantir une meilleure qualité de vie dans les quartiers centraux.

2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité : Nous partageons l'intérêt des urbanistes pour le paysage urbain. L'OMISS fait la promotion depuis quelques années des toits verts qui ont l'avantage d'être non seulement visuellement intéressants mais d'offrir aussi de nombreux atouts au niveau sanitaire : refroidissement des édifices ainsi que de la ville en général l'été, filtration des eaux de pluie, assainissement de l'air. On pourrait aussi créer des jardins potagers sur les toits, les technologies existant pour ce faire. Les citoyens en retireraient des avantages en termes d'alimentation et apprécieraient ces nouveaux lieux de convivialité.

2.7 Un environnement sain : À ce chapitre, notons que les citoyens montréalais ne sont pas tous égaux dans leur exposition aux toxiques, au nombre desquels on retrouve aussi le bruit et la chaleur accablante. Certains quartiers font plus que leur part dans le partage du fardeau de la pollution et devraient faire l'objet d'une attention précoce dans le processus d'implantation du plan.

Les priorités suggérées

Le Plan en entier doit être adopté et implanté. Nous sommes cependant conscients que les contingences financières imposeront au départ l'identification de priorités. Nous voudrions suggérer deux priorités d'action.

Transports actifs

Premièrement, nous croyons que la deuxième orientation du plan concernant ce que nous appelons en santé publique les **transports actifs** devrait apparaître à l'agenda initial.

En effet, les transports en commun sont structurants pour une ville. Ils permettent d'unir toutes ses composantes, donnent accès à tous aux divers lieux d'intérêt et assurent une meilleure distribution des ressources collectives. Ils contribuent aussi à l'assainissement de l'air et sont plus propices à la pratique régulière de l'exercice que les transports en automobile privée.

Il faut donc dès maintenant travailler à la consolidation et à la relance des transports en commun. Des efforts importants devront être consentis pour la réhabilitation des infrastructures existantes, le renouvellement du matériel roulant et la mise en place de projets de développement du réseau nécessaires à l'augmentation de l'achalandage. Toutefois, il faudra se garder de refiler la note aux usagers, qui ne sont généralement pas les plus fortunés de notre société.

Non seulement les transports en commun devraient faire l'objet d'une attention particulière mais tous les transports alternatifs devraient être favorisés, que ce soit par la complétion des pistes cyclables que par l'amélioration de la sécurité des voies publiques qui encourage la marche.

Espaces verts

Notre deuxième priorité serait l'aménagement et l'entretien adéquat des **parcs et espaces verts** qui contribuent eux aussi à l'assainissement de l'air. Ils représentent une valeur ajoutée dont certains quartiers sont cruellement privés, ce qui est particulièrement dommage dans les quartiers densément peuplés où les enfants n'ont pas accès à un jardin privé. L'expérience de la ville de Stockholm est remarquable à cet égard puisqu'à l'intérieur d'un périmètre de 50 mètres de chaque résidence, on retrouve un petit aménagement permettant aux tout petits de s'amuser en sécurité alors qu'un peu plus loin, on retrouve un parc permettant la pratique facile des activités physiques. Les études ont démontré qu'un seul arbre agissait comme un filtre puissant des polluants. Certains quartiers de la ville sont admirablement pourvus d'arbres matures, mais d'autres sont à découvert. Les services municipaux devraient s'enorgueillir d'y planter des arbres dans le moindre espace disponible.

L'action de la Ville pourrait facilement et à relativement peu de frais être beaucoup plus ambitieuse. Dans les quartiers les plus dépourvus à ce chapitre, en plus des plantations sur la voie publique, la Ville pourrait favoriser activement la plantation d'arbres sur les terrains privés, à l'avant comme à l'arrière des maisons ou de tout autre immeuble. On pourrait imposer la plantation d'un minimum d'arbres dans les parcs de stationnement; fournir un bon soutien technique aux citoyens désireux de choisir un arbre approprié à chaque situation particulière et/ou même envisager de fournir l'arbre et de le planter aux frais de la Ville.

Chaque espace vert créé et chaque arbre qui grandit contribuent non seulement à améliorer le milieu de vie localement, mais aussi à rendre la ville entière plus propre, plus fraîche et plus saine.

Des citoyens captifs

L'implantation du plan d'urbanisme profitera à tous les citoyens de Montréal ainsi qu'à tous les visiteurs. Certains citoyens, cependant, bénéficieront davantage de cet effort collectif. Nous ne devons pas oublier nos concitoyens qui sont plus captifs de la ville, n'ayant pas souvent l'occasion de profiter de la grande nature, de partir en voyage, ou même, pour certains, de tout simplement avoir accès aux grands parcs urbains et aux magnifiques parcs-nature situés au pourtour de l'Île.

Il s'agit de nos personnes très âgées, des personnes atteintes de déficiences ou de handicaps et de façon plus générale, de toutes les personnes pauvres qui sont fort nombreuses sur notre territoire. Tous ces concitoyens verront leur vie s'améliorer grandement quand ils pourront circuler facilement dans les transports en commun, s'alimenter convenablement grâce à un approvisionnement facile et se reposer dans les nombreux espaces verts qui seront créés. L'investissement dans leur qualité de vie (et peut-être même dans leur espérance de vie) aura des retombées pour toute la population qui habitera une ville plus salubre et plus conviviale.

Conclusion

Nous espérons donc, en conclusion, que le plan recevra tout l'appui qu'il mérite de la part de nos élus et que ceux-ci feront en sorte que les conditions de son implantation soient réunies. C'est d'ailleurs dans l'intérêt commun de favoriser une planification qui a si cruellement manqué au Québec, particulièrement dans les années 70, laissant bien des vilaines marques dans la ville. Mentionnons aussi que les rectifications s'ensuivant sont coûteuses : il ne sera pas facile de recouvrir l'autoroute Décarie ou de déplacer l'autoroute Bonaventure.

Ce manque de vision est à l'origine des problèmes de santé de nos concitoyens qui doivent vivre en bordure des autoroutes, dans des habitations étouffantes, en périodes de canicule ou dans des quartiers sans autres accès à l'alimentation que par l'intermédiaire de dépanneurs.

Le plan d'urbanisme est un projet à très long terme pour Montréal. Souhaitons que les Montréalais se souviennent longtemps de la présente administration municipale qui leur aura rendu la vie plus facile et plus saine.